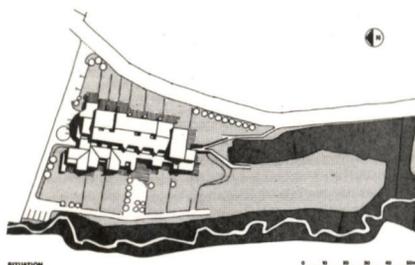


**Groupe
d'habitations individuelles
« Le Ruisseau de la Croix »
1052 Le Mont-
sur-Lausanne / VD**

Architecte ATAU,
Atelier d'architecture
et d'urbanisme,
Ph. Cornu &
G. Fabrizio,
architectes EPFL,
☎ (021) 23 93 94,
Lausanne

*Coordonnées
topographiques* 537.825 / 156.475

Conception 1975-1976



Généralités

La parcelle se situe en zone de villas. Sa forme, ses dimensions, les grands arbres qui l'entourent de trois côtés excluent la partition de ce terrain en parcelles de 1000 à 1500 m², conformément au règlement de la zone. Il était donc nécessaire d'étudier une solution mieux adaptée à la configuration du terrain en établissant un plan de quartier. Le parti choisi propose un groupement de deux rangées de maisons contiguës situées dans la partie la plus favorable en ce qui concerne les accès, la vue et les dégagements. Chaque habitation dispose d'un prolongement extérieur sur une parcelle privée dont la surface non bâtie se situe entre 100 et 500 m². La clairière au sud du terrain et les abords du ruisseau, 3200 m² au total, sont affectés à une utilisation commune : jeux, loisirs, sports.

Remarque

Ce projet a été soumis sous forme de plan de quartier aux autorités de la commune. Bien qu'ayant reçu l'approbation des techniciens de la CIURL (Urbanisme de la Région lausannoise) ainsi que du canton, il s'est buté, hélas ! à une opposition farouche des autorités de la commune. (NDRL.)

Programme

Le groupement prévoit 13 unités d'habitation, garage souterrain, caves, chaufferie, buanderie, locaux communs. Les habitants de l'ensemble accèdent aux maisons, ainsi qu'aux divers locaux

de service, par une rue intérieure couverte. Celle-ci s'élargit à un moment donné et forme une salle commune avec ses annexes. La couverture de la rue intérieure fournit des terrasses spacieuses aux maisons de la rangée supérieure. Le projet est une base de planification. La surface des maisons, leur organisation et leur expression en façade varient selon les désirs des futurs occupants ; tout effet d'uniformité est ainsi rompu. Cependant, une certaine unité esthétique est obtenue par des règles adéquates figurant au règlement du plan de quartier (l'emploi de matériaux de même nature pour tout le groupement, etc.).



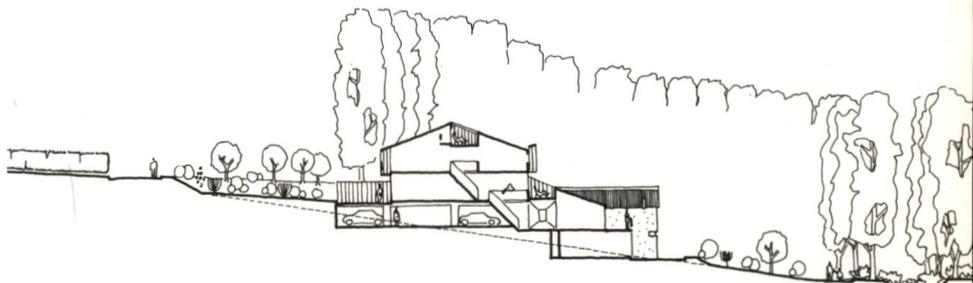
ELEVATION OUEST

0 5 10m



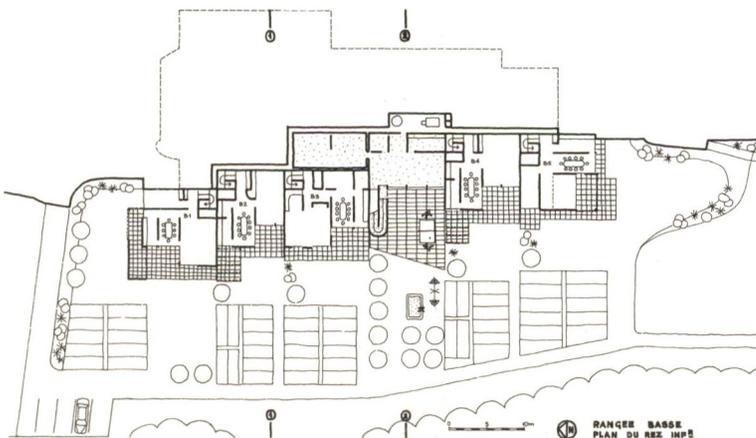
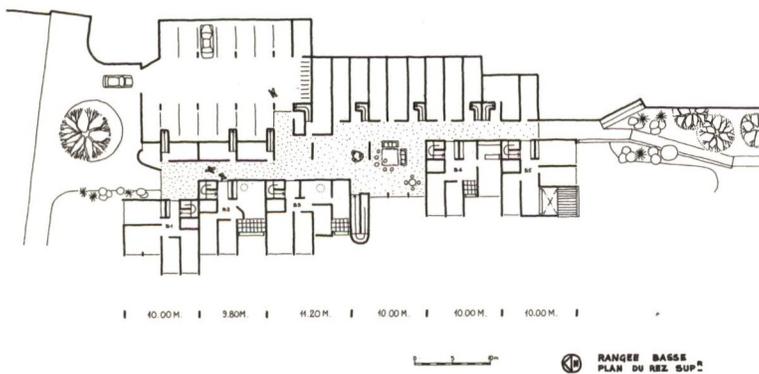
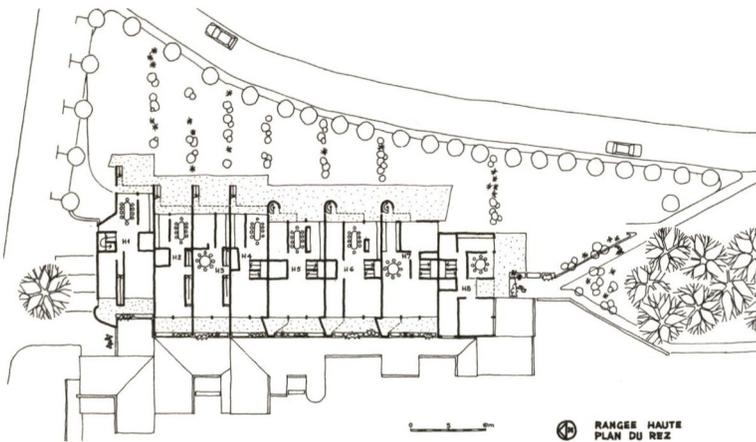
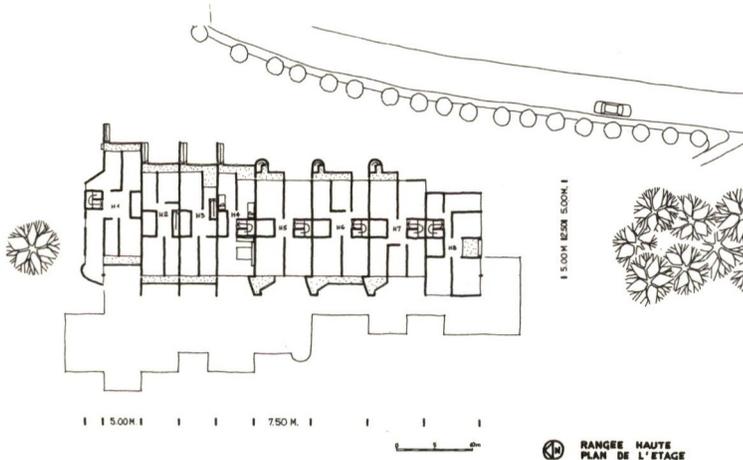
ELEVATION EST *

0 5 10m



COUPE TRANSVERSALE

0 5 10m



Caractéristiques

Cube SIA total	12 607 m ³
Cube SIA habitable (13 unités)	8 894 m ³
Cube SIA locaux de service	3 118 m ³
Cube SIA des locaux communs de loisirs	595 m ³
Surface totale du terrain	9 657 m ²
Surface cadastrée bois	2 295 m ²
Surface bâtie	1 231 m ²

Construction

Infrastructure et dalles en béton.
Murs de refend et de séparation en
maçonnerie crépis.
Charpente en bois.
Couverture en ardoises fibro-ciment.
Les façades est et ouest sont prévues,
en grande partie,
en construction légère en bois.

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 27 / Juin 1977

